

Vingt-septième session  
CINQUIÈME COMMISSION  
Point 82 de l'ordre du jour

RAPPORT DU COMITÉ MIXTE DE LA CAISSE COMMUNE DES PENSIONS  
DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES 1/

Les renseignements suivants sont fournis en réponse à la demande formulée par la délégation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques dans le document A/C.5/XXVII/CRP.7 :

Question 1

Des renseignements sensiblement analogues ont été fournis au Comité spécial pour la révision du régime des traitements des Nations Unies et sont reproduits comme suit au paragraphe 392 du rapport de cet organe 2/:

"392. S'agissant du montant des prestations versées pour la même année (close le 30 septembre 1970), les chiffres moyens suivants nous ont été communiqués; la première colonne de chiffres concerne les administrateurs et la seconde les agents des services généraux :

	<u>Dollars</u>
Pension de retraite	3 600 et 1 990
Pension d'invalidité	3 795 et 1 802
Pension de conjoint survivant	2 161 et 814
Pension d'enfant	600 et 476
Pension de personne indirectement à charge	1 789 et 1 077
Pension de retraite différée	1 939 et 742"

Question 3

Les contributions exprimées pour la plupart en pourcentage du traitement soumis à retenue pour pension, que les participants et les gouvernements versent aux régimes des pensions des fonctionnaires de l'administration ou des services

---

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-septième session, Supplément No 9 (A/8709 et Corr.1).

2/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-septième session, Supplément No 28 (A/8728).

diplomatiques et consulaires des pays où les organisations affiliées à la Caisse ont leur siège, sont indiquées à l'Annexe 1. Toutefois, les renseignements qui y sont donnés ne sont pas nécessairement complets.

Question 4

a) C'est depuis le 1er janvier 1967 que 7 p. 100 des 14 p. 100 versés par les organisations sont remboursés à celles-ci lorsqu'un fonctionnaire a participé à la Caisse pendant moins de cinq ans, conformément aux dispositions de la résolution 2191 (XXI) du 16 décembre 1966, que l'Assemblée générale a adoptée après avoir examiné les rapports de la Cinquième Commission 3/, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 4/ et du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies 5/.

b) On trouvera à l'Annexe 2 un tableau indiquant le nombre des participants qui se sont affiliés à la Caisse à compter du 1er janvier 1967 et ont cessé leur service avec moins de cinq années d'affiliation, ainsi que le montant de la contribution des diverses organisations conservé à ce titre par la Caisse, au 30 septembre 1971.

Question 5

Un tableau récapitulatif du montant total des contributions versées par l'ensemble des organisations de 1949 à 1971 figure à l'Annexe 3. Une répartition des contributions par organisation participante, de 1967 à 1971, est donnée à la page 2 de l'Annexe 3.

Question 6

Le revenu annuel des placements de la Caisse, de 1949 à 1971, est indiqué à l'Annexe 4.

Question 7

On trouvera à l'Annexe 5 un tableau indiquant le montant total des prestations versées chaque année par la Caisse de 1949 à 1971. Il n'est pas possible de prévoir avec exactitude le montant des prestations qui seront versées à l'avenir, comme il ressort des renseignements donnés à l'Annexe 5.

---

3/ Document A/6589, 14 décembre 1966.

4/ Document A/6537, 30 novembre 1966, Vingtième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à l'Assemblée générale, lors de sa vingt et unième session.

5/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session, Supplément No 8 (A/6308).

Annexe 1Contributions des participants et des gouvernements dans les pays où les organisations ont leur siège

<u>Pays</u>	<u>Participant</u> %	<u>Gouvernement</u> %
Autriche	5	Solde des dépenses totales au titre de la pension
Canada	6 1/2	6 1/2
Etats-Unis	7	7 <u>plus</u> solde des dépenses totales au titre de la pension
France	6	14 1/2
Italie	6	12
Royaume-Uni	Néant	Coût total financé à l'aide des recettes fiscales générales
Suisse	6 p. 100 <u>plus</u> 72 francs suisses par an <u>plus</u> montant forfaitaire représentant 50 p. 100 de toute augmentation du traitement soumis à retenue pour pension	Comme pour le participant, <u>plus</u> capital nécessaire pour financer les dépenses totales au titre de la pension

Annexe 2

Nombre de participants ayant cessé leur service avec moins de cinq années d'affiliation à la Caisse et montant de la contribution des organisations (7 p. 100) conservé à ce titre par la Caisse depuis l'entrée en vigueur du système actuel, le 1er janvier 1967

	<u>Participants</u>	<u>Millions de dollars des Etats-Unis 1/</u>
ONU	4 045	2,198
OIT	821	0,743
FAO	1 418	1,177
UNESCO	927	0,901
OMS	826	0,539
OACI	193	0,138
OICI	103	0,095
CIOIC	62	0,029
AIEA	205	0,182
OICI	50	0,016
UIT	159	0,171
	<u>8 809</u>	<u>6,195</u>

1/ Les chiffres sont arrondis : leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Annexe 3

Tableau récapitulatif des contributions des organisations participantes

<u>Exercice</u> <sup>1/</sup>	<u>En millions de dollars des Etats-Unis</u>
1949 <sup>2/</sup>	5,310
1950	4,098
1951	4,875
1952	5,248
1953	5,756
1954 <sup>3/</sup>	4,203
1955	5,745
1956	6,007
1957	6,574
1958	7,157
1959	7,851
1960	8,413
1961	10,627
1962	12,314
1963	14,662
1964	16,546
1965	19,648
1966	24,326
1967	29,868
1968	36,253
1969	44,259
1970	49,694
1971	57,204

1/ Exercice se terminant le 31 décembre jusqu'en 1953, le 30 septembre par la suite.

2/ De la création de la Caisse, le 27 janvier 1947, jusqu'au 31 décembre 1949.

3/ Neuf mois seulement en raison du changement de la date de clôture de l'exercice.

/...

Répartition des contributions par organisation participante  
En millions de dollars des Etats-Unis (1967-1971)

	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>
ONU	11,954	13,405	16,245	18,468	21,515
OIT	2,635	3,530	4,427	5,196	5,791
FAO	5,152	6,637	8,347	9,464	11,309
UNESCO	3,288	4,330	5,416	5,620	6,190
OMS	4,328	5,125	6,003	6,527	7,411
OACI	0,822	0,914	1,056	1,184	1,317
OMI	0,209	0,370	0,458	0,573	0,641
CIOIC	0,241	0,276	0,361	0,436	0,513
AIEA	0,604	0,730	0,970	1,094	1,209
OMCI	0,052	0,065	0,085	0,107	0,142
UIT	<u>0,583</u>	<u>0,871</u>	<u>0,891</u>	<u>1,025</u>	<u>1,166</u>
Total	<u>29,868</u>	<u>36,253</u>	<u>44,259</u>	<u>49,694</u>	<u>57,204</u>

Annexe 4

Revenu annuel des placements

<u>Exercice</u> <sup>1/</sup>	<u>Revenu des placements en millions de dollars des États-Unis</u>
1949 <sup>2/</sup>	0,220
1950	0,253
1951	0,440
1952	0,684
1953	0,899
1954 <sup>3/</sup>	0,872
1955	1,443
1956	1,804
1957	2,189
1958	2,655
1959	3,162
1960	3,731
1961	4,373
1962	5,127
1963	6,111
1964	7,168
1965	8,362
1966	10,084
1967	12,259
1968	14,739
1969	17,329
1970	20,201
1971	24,441

1/ Exercice se terminant le 31 décembre jusqu'en 1953, le 30 septembre par la suite.

2/ De la création de la Caisse, le 27 janvier 1947, jusqu'au 31 décembre 1949.

3/ Neuf mois seulement en raison du changement de la date de clôture de l'exercice.

/...

Annexe 5

Tableau récapitulatif des prestations versées

<u>Exercice</u> <sup>1/</sup>	<u>Prestations versées en millions de dollars des Etats-Unis</u>
1949 <sup>2/</sup>	0,266
1950	0,235
1951	0,515
1952	0,726
1953	1,520
1954 <sup>3/</sup>	0,918
1955	1,443
1956	1,847
1957	2,018
1958	2,207
1959	2,107
1960	2,773
1961	3,116
1962	3,431
1963	4,064
1964	4,920
1965	5,706
1966	6,685
1967	8,860
1968	10,056
1969	12,814
1970	17,540
1971	20,206

1/ Exercice se terminant le 31 décembre jusqu'en 1953, le 30 septembre par la suite.

2/ De la création de la Caisse, le 27 janvier 1947, jusqu'au 31 décembre 1949.

3/ Neuf mois seulement en raison du changement de la date de clôture de l'exercice.